

La Tribune

Magazine bimestriel de la DICA | Juillet - Août 2022 | N°239

www.la-dica.com



PODIUM

CARAVAR

« Nous sommes proches de nos clients »



PERSPECTIVES

Renault s'investit dans le van



REPÈRES

MELVI 2022 :

la demande européenne toujours aussi forte, mais...

ZOOM

CAMPING

Un été de tous les records ?

IMMATRICULATIONS

L'Europe du VDL d'**occasion** en chiffres

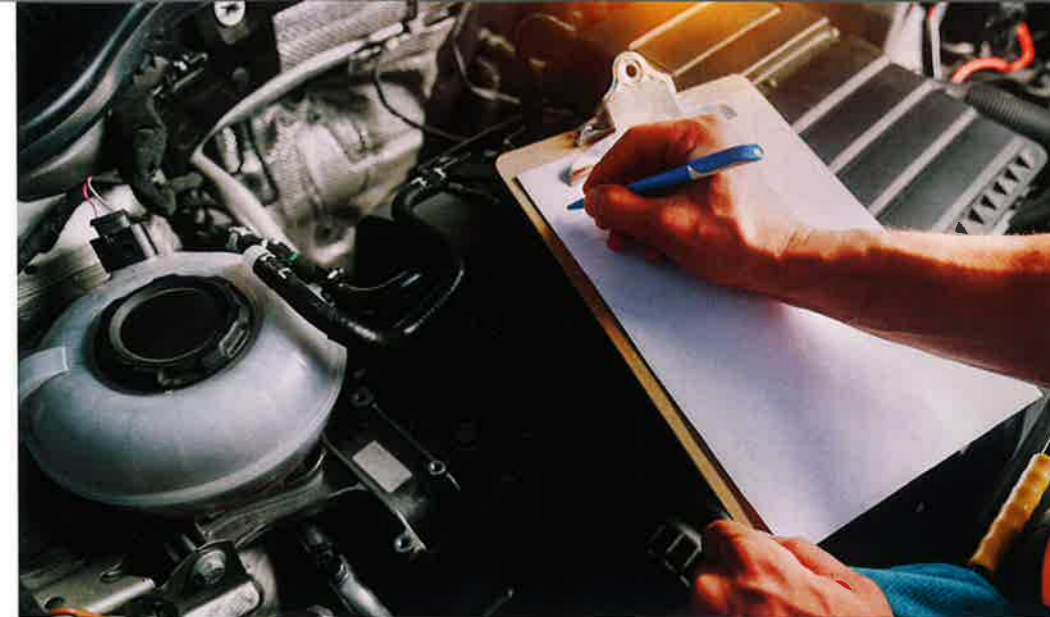


L'ENQUÊTE

Expert auto : un vrai connaisseur du marché

LA LETTRE JURIDIQUE

FOCUS SUR LE REGISTRE DE POLICE ...



Expert auto : un vrai connaisseur du marché

Contrairement à l'automobile, l'expertise sur les véhicules de loisirs en cas de sinistre, de par leurs spécificités, s'appuie en partie sur des notions empiriques, liées à l'expérience des hommes de l'art. Présentation d'une profession qui, avec l'explosion du marché, doit s'adapter aux nouvelles équations économiques.

Tout le monde connaît l'expert automobile. Dans la grande majorité des cas, il est mandaté par une compagnie d'assurances pour expertiser une voiture après une panne mécanique ou un accident. « La part la plus importante de

l'activité de l'expert automobile concerne les suites de sinistres. Les compagnies d'assurances font appel à lui pour établir l'origine de l'accident et évaluer le montant des dommages. Après enquête et examen du véhicule, il définit avec le garagiste une procédure de remise

en état, rédige le procès-verbal d'expertise et établit le chiffrage des travaux à réaliser », présente le site de l'ONISEP. Mais son champ d'action est beaucoup plus large. Moto, camion, bus, tracteur, mais aussi camping-car, ils sont en fait des généralistes de tout ce qui peut

rouler, appelé réglementairement, VTM pour véhicules terrestres à moteur.

Le véhicule de loisirs, aussi bien le camping-car que la caravane et le mobil-home, fait donc partie de leur périmètre d'action. « Par rapport à l'automobile, notre métier reste le même car notre rôle premier est avant tout d'expertiser un véhicule en cas de sinistre ou de litige », rappelle François Bonissent, expert automobile, membre du bureau de la commission métier de la Fédération Française des Experts Automobiles (FFEA) et participant à l'élaboration de la cote de la DICA. Pour

autant, le camping-car, produit dans la catégorie des VDL que les experts ont le plus à examiner, a la particularité d'être un véhicule doté d'une cellule montée sur un châssis-cabine. « Comme n'importe quel véhicule disposant d'une carte grise VASP, nous intervenons sur son intégralité, aussi bien sur la partie mécanique du châssis-cabine que sur la cellule de vie, explique-t-il. En ce qui concerne la deuxième partie, nous sommes plus attentifs sur certains points, comme sur la partie gaz ou électrique pour ne citer qu'eux. »

Pas de formation spécifique

Les principaux sinistres rencontrés par les experts sont liés à une mauvaise utilisation du véhicule ou aux conditions météo. « Les conducteurs de véhicules de loisirs ont un taux d'accidentalité très faible, note Jean-Michel Jourdet, expert automobile spécialisé dans le poids-lourds chez BCA. Les principaux sinistres que nous enregistrons sont des accrochages de carrosserie, notamment liés à un corps fixe, comme les branches d'arbre, les bornes et autres mobiliers urbains, les barres de seuil de

hauteur dans les parkings ou les parois rocheuses dans les tunnels. » La grêle fait partie aussi des dossiers qu'ils ont à traiter ou les inondations, principalement sur les lieux d'hivernage. « Nous observons peu d'expertises sur la cellule proprement dite car dans la plupart des cas, les incidents sont pris en charge

par la garantie du constructeur, notamment lorsqu'il s'agit d'appareils défectueux », constate un expert du Syndicat des Experts Indépendants. « Pour l'expertise de VDL, c'est assez empirique il n'y a pas de formation spécifique, rappelle de son côté Jean-Michel Jourdet. Nous donnons des formations

« Les principaux sinistres que nous enregistrons sont des accrochages de carrosserie... »

Jean-Michel Jourdet, expert chez BCA



Les principaux sinistres concernent une mauvaise utilisation du véhicule, avec à la clé des travaux de carrosserie.

« Nous restons très vigilants sur nos valorisations car nous savons que cette bulle va dégonfler, mais nous n'avons aucune idée à quelle vitesse et quand. »



François Bonissent, expert automobile, membre du bureau de la commission métier de la Fédération Française des Experts Automobiles (FFEA)

à distance pour former les plus jeunes ou les moins expérimentés sur le sujet, en nous appuyant sur notre expérience. »

Pour expertiser, les hommes de l'art s'appuient sur plusieurs données. « Avant tout, nous identifions le véhicule. Nous disposons ensuite d'outils de chiffrage pour tout ce qui concerne la partie mécanique et châssis-cabine. A contrario, il en existe aucun pour la partie cellule. Nous nous reposons alors sur des devis afin d'avoir les prix des pièces et de la main d'œuvre afin de créer nos propres bases de données et d'éditer un coût de réparation au plus juste. »

C'est encore plus vrai pour les caravanes (cf encadré) et les mobil-homes. D'ailleurs, sur ce dernier, beaucoup de compagnies d'assurance l'ont classé dans l'habitation.

Quant à la valorisation du véhicule, les experts se reposent sur la cote de la DICA. Mais aujourd'hui, cette cote, qui est « un indicateur », rappellent les personnes interrogées sur le sujet, ne correspond pas obligatoirement au marché actuel. « L'explosion de la demande, la pénurie des produits, des délais de livraison qui ne cessent de s'allonger créent un décalage entre la réalité du marché et la cote

officielle, reconnaissent tous les experts concernés. Nous devons avoir une analyse très fine dans l'expertise pour valoriser au plus juste le véhicule, car notre rôle d'expert est de fixer une valeur la plus proche possible de ce que le client a besoin pour bénéficier de nouveau d'un produit équivalent à celui qu'il a perdu. » Et avec les prix qui ne cessent de flamber sur les camping-cars, « une bulle », pour beaucoup d'acteurs de la distribution de véhicules de loisirs, l'exercice est périlleux. « Nous prenons en compte d'autres paramètres comme la dépréciation kilométrique, temporelle, etc, ce à quoi nous faisons un réajustement en fonction de l'état du véhicule et par rapport au marché du VO », confirme François Bonissent.

Si les experts n'ont pas évoqué le sujet directement, certains d'entre eux reconnaissent qu'ils s'appuient sur les offres des sites de petites annonces entre particuliers. Comme dans l'automobile, il existe en effet plusieurs cotes. Notons en guise d'exemple, celle de l'Argus, pour les transactions entre professionnels et d'autres comme celle de La Centrale, qui correspond plus aux valeurs réelles du marché, même si pour l'ensemble des cotes, il est difficile de savoir à quel prix la transaction s'est réellement effectuée.

« Nous restons très vigilants sur nos valorisations car nous savons que cette bulle va dégonfler, mais nous n'avons aucune idée à quelle vitesse et quand », insistent de concert tous les experts automobiles consultés sur la question. « D'ailleurs, il vaudrait mieux qu'elle se dégonfle, de façon progressive, car sinon, il risque d'y avoir de la casse, prédit Jean-Michel Jourdet. Car comment valoriser en cas de sinistre un véhicule d'occasion qui potentiellement peut se vendre aujourd'hui plus cher que son prix d'acquisition alors que sa valeur hors contexte actuel est inférieure ? » En clair, un modèle de 2021 pourrait se vendre aussi cher, voire plus cher, qu'un modèle qui sera commercialisé dans le futur.



Les assureurs classent de plus en plus les résidences mobiles dans les risques « habitation ».

Domages collatéraux

Cette situation a un effet secondaire qui n'avait pas été anticipé. Avec l'intérêt croissant pour le véhicule de loisirs, les experts automobiles voient passer de plus en plus de véhicules aménagés par des particuliers. « On ne parle pas ici d'artisans-

aménageurs qui ont pignon sur rue, mais bien d'un particulier qui « bricole » un aménagement sur un utilitaire, rappelle François Bonissent. Il s'agit d'une tendance qui existait dans les années 80-90 et qui avait totalement disparu. Mais avec la crise, la pénurie de produits

sur le marché, elle a tendance à revenir. » Et d'alerter les professionnels de la distribution. « Si leur responsabilité n'est pas engagée pour la reprise d'un tel véhicule qui n'est pas conforme à la réglementation, elle le sera en revanche en cas de revente », rappelle-t-il. ●

Des volumes faibles sur la caravane

Concernant la caravane, les experts relèvent très peu de dossiers, en adéquation avec un marché très limité, même si ce dernier a tendance à retrouver des couleurs depuis quelques temps. « Il n'existe pas de spécificités particulières pour la caravane », font-ils ainsi remarquer tout en précisant que les contrôles les plus fréquents concernent l'identification de la caravane, la flèche et l'installation gaz. Mais généralement, les dossiers ouverts portent sur des caravanes accidentées avec dans la grande majorité une destination finale pour la casse.

